Le Sabrevois Express

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2019 Volume 4 Numéro 5

Joyeuses fêtes! Bonne année 2020

Photo: Alexandrine Robert – Fête de Noël des Optimistes

Hôtel de ville

Maire
M. Jacques Lavallée

Conseiller No.1
Mme Micheline Lebel

Conseiller No. 2
Mme Nathalie Bonneville

Conseiller No. 3
M. Frédéric Bélisle

Conseiller No.4
M. Guy Chamberland

Conseiller No. 5
Mme Mikaëlle Rolland

Conseiller No. 6
M. Yvan Bessette

Directeur général / Secrétaire-trésorier
M. Fredy Serreyn

Directrice général adjointe Secrétaire-trésorière adjointe
Mme Marijke Wynants

Adjointe administrative
Mme Christina Milone

Coordonnatrice aux loisirs
Mme Alexandrine Robert

Brigadière
Mme Sylvie Harvey

Service d'Urbanisme
M. Noé Bünzli

Voirie
M. Marc Boutin
M. Claude Boulais
M. Michel Martin
M. Manuel Grenon Raymond

Nous joindre

Hôtel de ville 1218, Route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois (Québec) J0J 2G0
Tél : (450) 347-0066 ***Fax :*** (450) 347-4040

Courriel *:* info@sabrevois.info

Site Internet: www.sainte-anne-de-sabrevois.com

Heures d'ouverture des bureaux : lundi au jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, vendredi 9 h à 12 h.

Heures pour le service d'urbanisme : mardi et jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.
Tél : (450) 347-0066 poste 23

Bibliothèque (sous-sol): 1218, Route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois (Québec) J0J 2G0 ***Tél*** **:** (450) 346-0899

Heures d'ouverture régulières :
Mardi et vendredi de 19 h à 21 h
Mercredi 13 h 30 à 16 h 30
Samedi 10 h à 13 h

Centre Communautaire 1185, 28e avenue
Pour réservation Mme Fernande Normandeau ***Tél :*** (450) 347-8886

Centre des Loisirs 1185, 28e avenue
Pour information ou location de la salle des loisirs,
Mme Alexandrine Robert
Tél : (450) 347-0066 poste 24

Journal Le Sabrevois Express / Camp de jour
Tél : (450) 347-0066 poste 24
Courriel : alexandrinerobert@sabrevois.info

Bureau de poste de Sabrevois 1159, Route 133, Sabrevois
Tél: (450) 346-2265
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h 15 à 17 h
Jeudi : 9 h à 12 h et de 14 h 45 à 17 h 30

***Centre d'Arts de* Sabrevois** 1224, rang Bord-de-l'Eau
Mme Nicole Mallette : (450) 346-0516

Assemblées du conseil municipal 2019

Les assemblées du conseil ont lieu tous les premiers lundis du mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville.

14 janvier	*4 février*	*4 mars*
1er avril	*6 mai*	*3 juin*
8 juillet	*12 août*	*9 septembre*
7octobre	*4 novembre*	*2 décembre*

Mot du maire

Citoyennes, Citoyens,

2019 aura été une année très occupée en projets dans notre municipalité :

- *Nous avons refait le parc Denis-Rolland en y installant des jeux d'eau, qui dès leurs misent en fonction ont connu un franc succès, un nouveau terrain de pétanque, du nouveau mobilier urbain, des luminaires, un sentier piéton, le retour des panneaux du parcours actif.*
- *Les travaux pour la descente à bateau au quai Ryan ont débuté cet automne. Ils se poursuivront au printemps 2020. Les bateaux et vélos électriques feront leur entrée à l'été 2020. La réalisation du projet touristique aura été possible grâce à la subvention du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qu'a reçue la municipalité.*
- *La réfection des trottoirs sur la route 133 côté ouest.*
- *Acquisition d'un nouveau tracteur pour les travaux publics.*
- *La Municipalité s'est dotée officiellement, lors de l'assemblée du conseil du 4 novembre, de son nouveau plan de mesures d'urgence. Ce plan permettra à la Municipalité de faire face aux différents risques que nous pourrions rencontrer.*

Il est à noter que chaque année, la municipalité réalise un projet de pavage dans le secteur résidentiel. Certaines demandes peuvent prendre plus de temps compte tenu de certaines autorisations que nous devons obtenir de la part des ministères.

Pour 2020, le conseil municipal a choisi ses projets en ayant toujours en tête la qualité de vie de nos citoyens.

Joyeuses fêtes
Bonne année 2020.

Jacques Lavallée, Maire

Échéancier pour la publication
Septembre - octobre

VENDREDI 7 février 2020 à 12 H, tous les textes, photos doivent être envoyées à l'adresse courriel suivante : alexandrinerobert@sabrevois.info

Les textes, publicités (organismes) ou annonces déposés après cette date ne seront pas publiés.

Publicité($) : Suite à la décision du conseil municipal concernant la distribution du journal, nous sommes à réévaluer l'offre publicitaire dans le journal. Merci de votre compréhension.

DATE DE PARUTION : Semaine du 10 février 2020.

ÉDITORIAL

Chères Citoyennes, chers Citoyens,

En cette période de fin d'année, on aime se souvenir de nos bons coups de l'année. On aime remercier ceux qui nous ont aidés durant l'année, ceux qui ont contribué à atteindre nos objectifs et projets, tant personnels que professionnels.

La vie est un travail de progression. Il faut garder le cap sur nos rêves et nos souhaits, même s'ils ne sont peut-être pas réalisables instantanément. Ils le seront. Il faut garder espoir. Ils ne seront que plus appréciés une fois réalisés, parce qu'on y aura mis du cœur, de la patience et du temps pour y arrivé.

Je vous souhaite donc une année 2020, pleine de projets, qu'ils soient petits ou grands, qu'ils aient une importance capitale pour vous c'est ce qui importe le plus. Prenez le temps nécessaire pour les réaliser.

Je vous souhaite une année 2020 de santé, avec elle tout est possible.

Joyeuses fêtes à tous
Bonne lecture.

Alexandrine Robert
Coordonnatrice loisirs - Camp de jour
Journal municipal

VŒUX DES FÊTES

Que cette période des fêtes de fin d'année soit à la hauteur de vos espérances. Que l'année nouvelle vous apporte, ainsi qu'aux êtres qui vous sont chers, santé, sérénité et succès, et qu'elle comble tous vos vœux!
Que cette période vous apporte douceur et joie.

Que 2020, vous comble d'amour, de partage et de belles réalisations.
Tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle décennie.

Au nom de toute l'équipe de la
Municipalité de Sabrevois

M. Jacques Lavallée, maire
Les conseillers (ères)

Mme Micheline Lebel — *M. Guy Chamberland*
Mme Nathalie Bonneville — *Mme Mikaëlle Rolland*
M. Frédéric Bélisle — *M. Yvan Bessette*

Le personnel municipal
***M. Fredy Serreyn**, Directeur général*
***Mme Marijke Wynants**, DG adjointe - secrétaire-trésorière adjointe*
***Mme Christina Milone**, adjointe administrative*
***Mme Alexandrine Robert**, Coordonnatrice loisirs*
***Mme Sylvie Harvey**, brigadière*
***M. Noé Bünzli**, service d'urbanisme*
***MM. Claude Boulais, Marc Boutin, Michel Martin et Manuel Gendron Raymond**, travaux publics*

Informations municipales

HORAIRE DES FÊTES DE L'HÔTEL DE VILLE

Pour la période des fêtes, les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés du vendredi 20 décembre à midi au dimanche 5 janvier 2020 inclusivement. Nous serons de retour le lundi 6 janvier 2020 dès 9 h. À noter que l'assemblée du conseil aura lieu le lundi 13 janvier 2020 à 19 h 30.

La collecte d'ordure aura lieu le lundi 23 et mardi 24 décembre. Les collectes de recyclage et compost auront lieu le lundi 30 décembre.

NOUVEAU PLAN DE MESURES D'URGENCE ET NUMÉROS D'IMMEUBLES

La Municipalité a adopté, lors de la séance du conseil du mois de novembre, son nouveau plan de Mesures d'urgence. Nous vous rappelons qu'il est primordial pour les services d'urgence, que l'identification des résidences et bâtiments soit présente et visible en tout temps. Il est de l'obligation des propriétaires de s'assurer que le numéro d'immeuble soit ***VISIBLE*** à partir de la rue (qu'il soit placé à l'entrée de la cour automobile, sur la boite aux lettres ou suffisamment visible sur le bâtiment). Au printemps 2020, le service incendie procédera à des vérifications des numéros d'immeuble, des amendes pourraient être émises et une installation faite par la municipalité aux frais des propriétaires.

CHANGEMENST DANS LES COLLECTES D'ORDURES, DE COMPOST ET DE RECYCLAGE

Vous pourrez consulter les horaires des collectes d'ordure, recyclage et compostage pour l'année 2020 sur le site internet de la municipalité sur les calendriers. Une copie papier vous sera également envoyée avec votre compte de taxes. Il est important de la conserver précieusement afin de connaître les dates des différentes collectes.

COLLECTE DES ORDURES

Côté Ouest de la Route 133 le lundi
Côté Est de la route 133 le mardi
6 et 7 - 20 et 21 janvier
3 et 4 - 17 et 18 février

COLLECTE DU COMPOSTAGE

Lundi aux 2 semaines dans l'ensemble de la municipalité
13 - 27 janvier
10 - 24 février

COLLECTE DE RECYCLAGE

Lundi aux 2 semaines dans l'ensemble de la municipalité
13 - 27 janvier
10 - 24 février

Nous vous rappelons de laisser une distance **RAISONNABLE** entre chacun de vos bacs, les couvercles doivent être bien fermés et aucun bac ne doit se retrouver sur le trottoir ou dans la rue. **Pour le bac de recyclage (bac bleu), les poignées doivent être orientées vers la maison**. ***Pour les bacs de compost et d'ordures, les poignées doivent être vers la rue***.

*Si votre bac à ordures est trop lourd pour vous, il sera également trop lourd pour nos éboueurs. Un bac en surcharge peut blesser notre personnel, briser le mécanisme de lever des bacs du camion ou carrément casser votre bac. La Municipalité n'est pas responsable des bris suite à une surcharge de poids du bac. Les bacs en mauvais états et les bacs non conformes ne seront plus ramassés.

Il est essentiel de trier vos matières et de les placer dans les **BACS APPROPRIÉS.** Les feuilles mortes, brindilles, terreaux, restes de table… vont dans le bac de compostage (bac brun). Le papier, carton, verre, plastique… vont dans le bac de recyclage (bac bleu). Tout le reste va dans votre bac à ordures roulant de 240 ou 360 litres. Les sacs placés à côté du bac ne sont pas acceptés, donc ne seront pas ramassés.

Chaque bac possède son utilité. Il est donc **DÉFENDU** de se servir de votre bac brun et/ou bleu pour y déposer des ordures ménagères. Pour les matières qui sont refusées dans vos bacs, vous pouvez toujours vous rendre à l'Écocentre d'Iberville au 825, rue Lucien-Beaudin. Par la suite, présentez votre facture à la Municipalité, afin de recevoir un remboursement de 50% de cette dernière, jusqu'à un maximum de 80$ par année/propriété. Les téléviseurs ne sont pas acceptés dans les ordures ni chez SENCOM, vous pouvez en disposer à l'Écocentre d'Iberville (sans frais) ou chez un détaillant qui vend des téléviseurs (ex.: BestBuy).

STATIONNEMENT D'HIVER

Le stationnement d'hiver est interdit sur toutes les routes et avenues à l'intérieur des emprises de rues. Afin de pouvoir effectuer le déneigement de façon convenable, un dégagement de 60 cm (24 pouces) en retrait de votre ligne de propriété est exigé. Les propriétaires doivent retirer et/ou protéger tout aménagement, obstacles, matériaux, arbres, arbustes, fleurs… Cette période s'étend du 15 novembre au 15 avril. Nous vous rappelons également qu'**AUCUN** stationnement sur les voies de circulation habituelles n'est permis, et ce en tout temps.

SERVICE D'ALERTE ET DE NOTIFICATION / TELMATIK

Ce logiciel d'alerte et de notification est conçu pour nous permettre de communiquer rapidement avec vous, exemple en cas d'un bris sur le camion à ordure et qui occasionnerait un retard dans les collectes. Lors de votre inscription, vous devrez choisir un mode de réception pour les messages (texto, appel ou courriel). Vous devrez également choisir la ou les catégorie(s) de messages que vous souhaitez recevoir (Urgence, Travaux publics/Voirie, Inondation, Loisirs et/ou Culture). INSCRIPTION : Sur la page d'accueil du site internet de la municipalité à l'adresse suivante: http://sainte-anne-de-sabrevois.com l'Onglet Système d'alerte et de notification ou par téléphone 450 347-0066.

INFOLETTRE MUNICIPALE

En tout temps, il est possible de vous inscrire aux infolettres de la Municipalité. Celles-ci vous sont envoyées sporadiquement selon la pertinence des sujets en cours. Les citoyens qui souhaiteraient s'ajouter à la liste d'envoi peuvent le faire auprès de madame Alexandrine Robert à alexandrinerobert@sabrevois.info , en fournissant une adresse internet valide. **Notez que c'est également de cette même adresse que seront envoyées les infolettres, nous vous demandons de vérifier vos courriers indésirables de temps à autre.

DISTRIBUTION DU JOURNAL MUNICIPAL

En tout temps, vous pouvez nous contacter si vous souhaitez recevoir le journal municipal en version papier par courrier postal. Simplement nous donner votre nom ainsi que votre adresse. La version informatique est également disponible sur le site internet de la municipalité à www.sainte-anne-de-sabrevois.com . Des copies papier sont également disponibles à l'hôtel de ville, ainsi qu'au bureau de poste.

COMÉDIE SUR MESURE

Comme nous vous l'avions mentionné, nous avons été sélectionnés cet été pour être les hôtes de l'émission Comédie sur mesure à Z télé avec l'humoriste Jean-Thomas Jobin. Suite à la diffusion de l'émission, nous pouvons être fières de notre municipalité. Merci à la Ferme Reid, la Marina Sabrevois et le domaine Pourki pour les activités, ainsi que tous les intervenants.

Organisme des Sports et Loisirs

PATINOIRE - SAISON 2020

HORAIRE DU LOCAL DE LA PATINOIRE 2020

(SOUS TOUTE RÉSERVE, selon les conditions météo et la qualité de la glace)

- Du lundi au vendredi de 16 h à 20 h
- Samedi et dimanche de 11 h à 17 h

*Notez qu'il n'y a pas d'horaire spécifique pour le patin libre, svp respecter et partager l'espace de glace.
**Notez que le local sera fermé occasionnellement certains samedis pour des locations privées, nous vous invitons donc à mettre vos patins dans le cabanon qui sera installé à côté de la patinoire.

FÊTE D'HIVER 15 FÉVRIER 2020

La date du 15 février est à mettre à votre agenda, puisque ce sera notre fête d'hiver. Plusieurs activités sont au programme : glissade, patin, hockey, tir sur la neige, chocolat chaud jeux d'adresse. Ne manquez surtout pas notre remise du feu d'artifice de notre fête familiale.

CAMP DE RELÂCHE SCOLAIRE

Notez que les formulaires d'inscription et fiche de santé seront mis en ligne uniquement dans la semaine du 6 janvier 2020 sur le site internet de la municipalité : www.sainte-anne-de-sabrevois.com

Pour la semaine de relâche, nous avons trois animatrices disponibles. Pour cette raison, nous ne pourrons pas accepter autant d'inscriptions qu'en saison estivale.

De plus, une inscription incomplète ou qui ne serait pas payée avant le 21 février 2020 se verra refuser, afin de laisser la place à un autre enfant.

*Sachez que nous ne pouvons offrir le service pour la semaine de relâche pour les enfants particuliers qui nécessite de l'accompagnement un pour un.

Merci de votre compréhension.

Connaissez-vous votre bibliothèque municipale ?

De la part des bénévoles de la bibliothèque

Guylaine, Chantal, Denise, Dominique, Josée, Mélissa et Baptiste

vous souhaites à tous

Joyeuses fêtes

La bibliothèque sera fermée du 19 décembre 2019 au 14 janvier 2020.

SUGGESTIONS DE LECTURE

PREMIÈRE NEIGE par Sabrina Gendron Éditeur DE LA BAGNOLE
La première neige est tombée. Dans la forêt, tout est paisible et silencieux. Tout ? Mais où est donc passé ce coquin de petit raton ?

LOUIS PARMI LES SPECTRES par Fanny Britt, Isabelle Arsenault
Louis a onze ans, une mère qui a peur de tout, un père qui pleure quand il boit et un petit frère obsédé par le soul américain. Il rêve de déclarer son amour à Billie, une compagne de classe indépendante et solitaire. Mais dans la réalité, rien à faire : dès qu'il s'approche d'elle, Louis est tétanisé comme un clou rouillé. Aidé par sa famille, son fidèle ami Boris et les spectres du passé qui peuplent son monde intérieur, Louis découvrira la vraie définition du courage.

EN VOITURE! L'AMÉRIQUE EN CHEMINS DE FER par Pascal Blanchet
En voiture! Est le tout premier livre documentaire des Éditions La Pastèque! L'illustrateur de talent Pascal Blanchet nous invite à prendre place à bord des plus grands trains qui ont marqué l'histoire du train de passagers en Amérique du Nord, dans un voyage qui nous emmènera de la côte est à la côte ouest des États-Unis et du Canada. Le lecteur traversera des paysages à couper le souffle, s'arrêtera dans les gares les plus mythiques du continent et découvrira des informations historiques et des anecdotes plus passionnantes les unes que les autres!

AUTOUR D'ELLE par Sophie Bienvenu
Bientôt, je rencontrerai ma mère biologique. J'ai souvent imaginé sa vie et les circonstances dans lesquelles elle m'a donné en adoption. Je l'ai peut-être déjà croisée sans le savoir, elle m'a peut-être reconnu. Elle s'est peut-être réveillée en sursaut, une nuit, alors que je faisais un cauchemar. M'a-t-elle donné un prénom? Ai-je un moi parallèle qui n'existe que dans sa tête? Je veux lui parler, je veux la connaître. Savoir ce qui la touche, ce qu'elle fait le matin à son réveil et à quoi elle pense, le soir, quand elle se couche. Discute-t-elle avec le commis de l'épicerie en allant acheter ses fruits? Je ne sais rien d'elle que son nom: Florence Gaudreault. Bientôt, elle me racontera son histoire.

Bonne lecture et bon temps des fêtes
Bibliothèque
450 346-0899
sabrevois@reseaubiblimonteregie.qc.ca

Cour en santé – École Sainte-Anne

Ça bouge à l'école Sainte-Anne!

Depuis la rentrée en septembre dernier, la façon de jouer pour les élèves de l'école a beaucoup changé dans la cour. De nouveaux jeux et du nouveau matériel ont été modélisés et ajoutés, afin de permettre aux jeunes de jouer, bouger davantage et par le fait même, de faire diminuer les conflits sur les heures de récréation et de dîner.

Dans le projet de revitalisation de la cour, il était prévu qu'un conteneur maritime fasse son entrée, afin de pouvoir y ranger tout le nouveau matériel de jeux et de sports. Cette belle acquisition a été possible grâce à la contribution de la municipalité de Sabrevois.

Afin de bien identifier l'équipe des lynx de Sainte-Anne lors des diverses compétitions de sports interécole, l'organisme des Sports et Loisirs a fait l'acquisition d'un drapeau type beach flag identifié au logo de l'école.

Le club Optimiste qu'en a eu, contribueront à l'achat de buts de soccer pour la cour.

L'école a également pris une entente avec le Centre des femmes pour l'Élaboration un jardin communautaire au printemps. L'organisme contribuera à un bac de compost et de l'équipement de jardinage.

De gros projets de réaménagement de la cour est aussi en préparation. Pour le réaliser, l'école organisera plusieurs campagnes de financement et collectes de fonds par la vente de fleurs et de produits nettoyants écologiques, vente de chandails à l'effigie du logo des Lynx (équipe de l'école) et souper spaghetti. À suivre...

SAVIEZ-VOUS QUE... SUR NOËL

- Décorer le sapin de Noël vient d'une tradition germanique datant du 17e siècle. Cette coutume était l'occasion de fêter le solstice d'hiver.
- Le père Noël aurait besoin de 12 millions de personnes qui travaillent pour lui pour s'assurer que tous ses cadeaux soient livrés à Noël sans utiliser la magie.
- Les Islandais n'ont pas un, mais 13 pères Noël, nommés les Jólasveinar. Ces petits lutins farceurs descendent un à un durant le mois de décembre rendre visite aux enfants et leur déposer des cadeaux... et leur jouer de mauvais tours. Ainsi, les petits Islandais peuvent espérer avoir la visite de Askasleikir, le lécheur de gamelle, ou de Bjúgnakrækir, le voleur de saucisse...

Les alcooliques anonymes

Réunion tous les jeudis à 19 h 30
Au Centre communautaire, situé au 1185, 28e Avenue, Sabrevois

Bingo récréatif 2020

Organisé par le Club de l'Âge d'Or à 19 h
Centre communautaire

17 janvier 14 février 13 mars

LES FÊTES : UNE OCCASION IDÉALE POUR RÉCUPÉRER

Que diriez-vous de passer un Noël vert? La période des fêtes est souvent synonyme de cadeaux et de rassemblements. C'est pourquoi le bac de récupération est un allié important pour récupérer les décorations et les emballages, par exemple. Par contre, vous ne pouvez pas y déposer tout ce que vous voulez.

Voici un aide-mémoire pour vous aider à récupérer chaque matière de façon responsable.

Papier d'emballage métallisé, choux et rubans

Comme le papier d'emballage métallisé, les choux et les rubans décoratifs ne sont pas récupérables, il est préférable de les réutiliser le plus possible. Pourquoi ne pas emballer une boîte et son couvercle séparément pour créer un emballage réutilisable?

Lumières

Hors d'usage? Laissez vos lumières à l'écocentre le plus près de chez vous. Ne les placez surtout pas dans le bac de récupération, car elles pourraient endommager les installations de tri.

Styromousse

La styromousse est une matière qui accompagne plusieurs produits que l'on achète. Comme peu de municipalités acceptent cette matière dans le bac de récupération, réutilisez la styromousse pour d'autres emballages ou déposez-la à la poubelle.

Guirlandes

Vous voulez jeter vos vieilles guirlandes? Organisez plutôt un échange de décorations de Noël ou offrez-les. Comme la plupart des guirlandes sont faites de matières non recyclables, elles risquent de se retrouver au site d'enfouissement si elles ne sont pas récupérées.

Jouets

Adieu vieux jouets? Donnez-les à des amis, à des personnes dans le besoin ou à des organismes à but non lucratif. Déposez les jouets brisés à l'écocentre pour une récupération appropriée. N'oubliez pas : ils ne vont pas dans le bac de récupération.

Verres à vin et boules de Noël cassés

Les verres à vin et les boules décoratives ne sont pas fabriqués à partir du même type de verre que les contenants que vous déposez dans votre bac. Ces objets abîmés ou brisés ont leur place dans le sac à poubelle.

Bouchons de liège

Le bac de récupération n'est pas le bon endroit pour accueillir les bouchons de liège. N'hésitez pas à les utiliser pour faire des bricolages, des panneaux d'affichage ou d'autres créations originales. Saviez-vous que certains restaurants les récupèrent?

Piles pour les jouets

Ustensiles en plastique

Vous hésitez entre les ustensiles en plastique et la coutellerie durable? Sachez que les ustensiles en plastique ne sont pas recyclables et se retrouvent dans le sac à déchets après usage.

Électronique

Vous recevez un nouvel appareil électronique? Vous voulez vous départir de l'ancien? S'il est toujours fonctionnel, un organisme à but non lucratif peut lui donner une 2e vie. Pour vous en départir de façon écolo, recherchez un point de dépôt sur le site de l'ARPE-Québec.

Et dans le bac?

Pots en verre, enveloppes, papier de soie, papier d'emballage non métallisé... plusieurs produits ont leur place dans le bac de récupération. Les boîtes de jouets sont souvent composées de plastique et de carton. Vous n'avez qu'à séparer les différentes matières pour les recycler.

Et les canettes? Celles qui ne portent pas la mention « Consignée Québec 5 ¢ » peuvent être déposées dans votre bac.

Pensez mémorable, pas jetable!

Au final, si vous pouviez faire une seule chose différemment pour créer un moment mémorable et réduire vos déchets pendant la période des fêtes, que feriez-vous?

Vous pourriez offrir des expériences à vos proches ou des cadeaux durables. De nombreux souvenirs de Noël concernent les activités et le temps passé avec les siens.

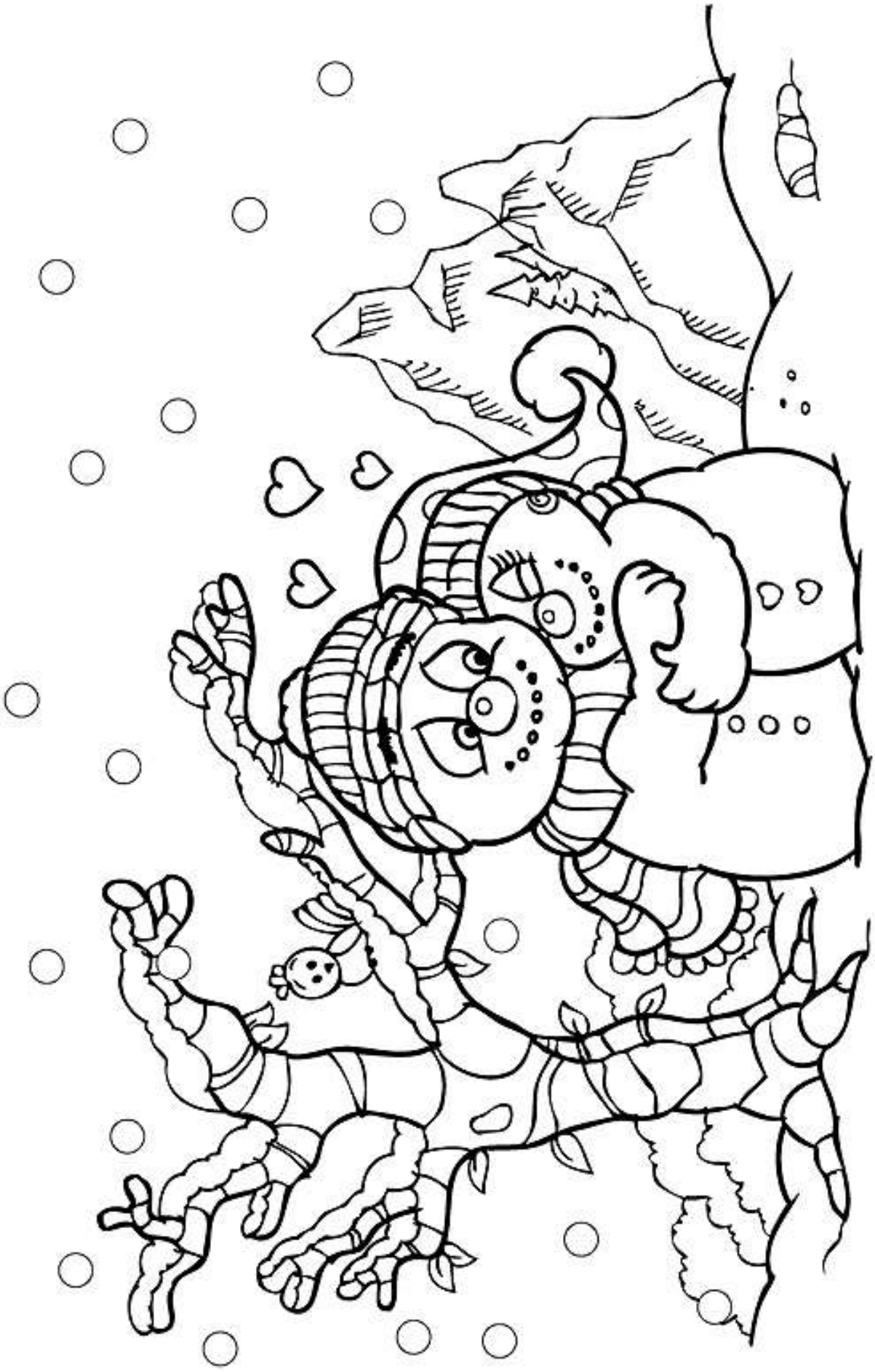

HORAIRES COLLECTES JANVIER-FÉVRIER 2020

JANVIER 2020

D	L	M	M	J	V	S
			*1 Bonne Année	2	3	4
5	•6	•7	8	9	10	11 Inscription loisirs 10 h à 12 h
12	*13	14	15	16	17	18
19	•20	•21	22	23	24	25
26	*27	28	29	30	31	

***13 janvier Assemblée du conseil**

FÉVRIER 2020

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	●3	●4	5	6	7	8
9	*10	11	12	13	14	*15 FÊTE D'HIVER
16	●17	●18	19	20	21	22
23	*24	25	26	27	28	29

RECYCLAGE ● ORDURE ★ COMPOSTAGE